

Bouqu'info



www.boultoursuipe.fr/ Application CENTOLIVE / Mon App Citoyen

n°166

**Juin/Juillet
2021**

Informations pratiques

AGENDA :

- 6 juillet 20h30 : Conseil Municipal
- 7 juillet : lecture pour enfants
- 10 juillet : distribution boutures de la « Poupie »
- 11 juillet : randonnée pédestre
- 14 juillet : Journée festive Citoyenne
- 8 septembre : carrefour des associations
- 18 et 19 septembre : fête patronale

Infos diverses :

- Passage aux horaires d'été pour l'ouverture du cimetière (9h-19h) ainsi que pour le ramassage des ordures ménagères (penser à sortir vos poubelles la veille au soir)
- Le Food Truck « Pizza Harry » a suspendu ses passages à Boult sur Suipe les dimanches pour le moment. Restent : Master Pizza (mardi/jeudi/samedi/dimanche soir), Casa Sard (vendredi et samedi soir place de la Mairie), Au Poulet Gourmand (jeudi soir place du Monument aux Morts) et NOUVEAUTE : l'Instant (Burger et américain maison mercredi soir place du Monument aux Morts).

Vous êtes en Zone de Vaccination !



Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 Mai 2021 :

Mme ROUY siègera désormais au conseil municipal suite à la démission de Mme BOURGEOIS.

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'installer une climatisation dans les locaux du cabinet médical et infirmier pour 14 928.00€ TTC
- de réaliser les travaux de déplacement de la bibliothèque pour 63 849.72€ TTC et de réaliser les travaux d'aménagement de 2 nouvelles cellules professionnelles qui seront situées à la place de la bibliothèque actuelle pour 53 235.56€ TTC
- d'aménager le Parc de la Poupie pour un montant maximum des travaux de 80 000 €
- de renouveler les 3 ordinateurs du secrétariat pour 2544 € TTC, d'acquérir des nouvelles décorations de Noël pour 6 194.76 € TTC, d'acquérir un camion benne pour le service technique pour 29 112.64 € TTC
- de rénover le sol du court de tennis pour 24 687.36 € TTC
- d'acquérir 4 nouveaux téléphones compatibles avec la fibre & 3 casques pour 888 € TTC, d'équiper le deuxième véhicule communal avec un tri flash pour 1024.86 € TTC, d'équiper le secrétariat d'un destructeur de feuilles répondant aux normes RPGD pour 620.40 € TTC, d'acquérir 4 distributeurs de sacs à déjections canines pour 1062.96 € TTC
- d'accorder 2 locations gratuites de salles à l'association Atypik'art pour 2021
- d'exonérer les commerçants ambulants et les forains des taxes d'occupation pour 2021
- de dénommer les écoles «Groupe scolaire La Poupie»
- d'approuver les statuts modifiés de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Le conseil municipal procède au tirage au sort des 3 jurés d'Assises, sur la liste électorale.



COMMENT BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE CATASTROPHE NATURELLE



Un épisode pluvio-orageux et venteux de grande intensité s'est déroulé le 19 juin causant des dégâts importants sur quelques communes de l'arrondissement de Reims.

Une demande de classement en zone sinistrée est faite par le Maire de Boulton sur Suipe. Si vous avez été victime d'un sinistre de type inondation ou coulée de boue, vous devez vous manifester auprès de votre assureur (dans les 5 jours) et du maire qui centralise les demandes.

La demande est recevable dès le premier bien sinistré. Le nombre de biens impactés n'a pas d'incidence sur le sens de la décision qui sera prise, c'est l'intensité du phénomène qui est prise en compte. Un administré peut se faire connaître auprès de sa mairie postérieurement à la réception de la demande en préfecture. La préfecture fait ensuite des demandes de rapports techniques :

- C'est une commission interministérielle qui statue sur la demande. Après avis de la commission, la décision est prise par arrêté interministériel publié au Journal Officiel. Le délai d'instruction des demandes est de plusieurs mois

- En cas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la préfecture informe les communes concernées qui informent leurs administrés

- « L'assuré doit déclarer à l'assureur ou à son représentant local tout sinistre susceptible de faire jouer la garantie dès qu'il en a connaissance et au plus tard dans les dix jours suivant la publication de l'arrêté interministériel constatant l'état de catastrophe naturelle ».

Association Française des 1ers Répondants



L'application AFPR gratuite a pour objectif principal de mettre en relation victimes d'arrêt cardiaque et secouristes.

Vous êtes secouriste à jour de formation : il vous est possible de rejoindre notre réseau de premiers répondants. Après validation de votre statut, vous pouvez alors être sollicité afin d'apporter secours à une victime d'arrêt cardiaque située dans votre environnement proche. Une alerte se déroule alors selon ces différentes étapes :

1. Un témoin signale un arrêt cardiaque aux services de secours
2. Déclenchement des secours habituels
3. Au même instant, une alerte est envoyée sur notre serveur, géo-localisant les premiers répondants situés autour de la victime
4. Ceux-ci sont alertés sur leur smartphone via une notification et un appel automatique les invitant à ouvrir leur application
5. En cas d'acceptation de l'intervention, un itinéraire GPS les guide jusqu'à la victime et leur indique éventuellement si un défibrillateur se trouve sur leur chemin.

Vous n'êtes pas secouriste : vous bénéficiez alors des différentes fonctions pouvant s'avérer utiles au quotidien. En cas d'incident ou d'accident, vous pouvez prévenir les secours (15 ou 18) directement via l'application AFPR. L'intérêt de passer par le système est de transmettre ainsi vos données de géo-localisation aux services de secours (pratique lorsque l'on ne sait pas exactement où l'on se trouve). Une carte vous permet de localiser autour de vous les pharmacies, hôpitaux et défibrillateurs. Une fonction GPS est incluse, afin de s'y rendre rapidement et facilement. S'y trouvent également des rappels des principaux gestes de secourisme, des numéros utiles et un espace permettant de trouver une formation aux premiers secours autour de soi.

Plus d'infos : <https://www.afprappli.com/qui-sommes-nous/notre-application>

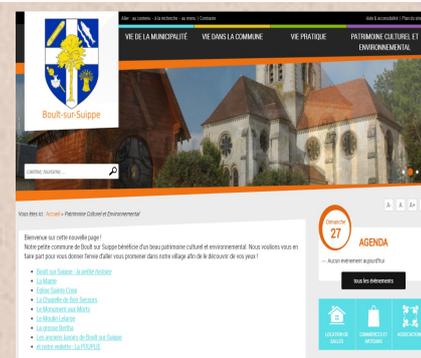
Notre patrimoine culturel sur le site de la commune

Après plusieurs sollicitations d'administrés, nous avons décidé de créer un onglet sur le site de la commune pour faire état de notre beau patrimoine. C'est ainsi qu'en vous rendant sur le site <https://www.boultonsuruipe.fr> vous pourrez constater un nouvel onglet « patrimoine culturel et environnemental ».

Vous pourrez y découvrir une partie de l'histoire de la commune et quelques anecdotes sur :

- La commune - La mairie - L'église Sainte Croix - La chapelle du Bon Secours
- Le monument aux Morts - Le moulin Lelarge - La grosse Bertha - Les anciens lavoirs de Boulton sur Suipe - La Poupée.

Nous vous souhaitons une bonne navigation et beaucoup de plaisir à lire ces articles.



Le Monde associatif

Les Boultontrain :

Après une année sans manifestation en raison du contexte sanitaire, l'association se prépare à revenir sur le devant de la scène à partir de la rentrée de septembre (si les conditions le permettent).

Si vous avez envie de vous investir au sein d'une équipe dynamique, volontaire et conviviale pour dynamiser et animer notre village... N'hésitez plus et rejoignez nous !

Contact : www.facebook.com/Boultontrain , <http://lesboultontrain.blogspot.fr/>, lesboultontrain@gmail.com.



L'Association Familles Rurales ré ouvre sa Halte Répit et lance un appel à bénévoles sur la commune de Boulton-sur-Suippe :

Stoppée depuis mars 2020 du fait de la crise sanitaire, nous avons la joie de vous annoncer la reprise de notre Halte Répit depuis le jeudi 17 juin.



Depuis 2015, l'association Familles Rurales de Bazancourt anime tous les jeudis après-midi une Halte Répit. Celle-ci est destinée à accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, afin de soulager l'aidant quelques heures, lui permettre de souffler. Cette structure est animée par des bénévoles formés. Jeux de mémoire, chants, bricolage, temps d'échange etc ... sont proposés. Cette structure est ouverte à tous, nous accueillons en priorité les habitants de Bazancourt, mais également, en fonction des places disponibles les habitants de la Vallée de la Suippe.

L'Association Familles Rurales lance un appel à bénévoles, que ce soit pour animer la Halte Répit le jeudi après-midi, formation des bénévoles assurée, ou pour être, dans le cadre de notre service de soutien à domicile, référent, de l'association sur la commune de Boulton-sur-Suippe, visite et suivi des usagers.

Si vous avez de l'empathie et l'envie d'aider les autres, alors n'hésitez pas, rejoignez-nous ! Devenez bénévoles au sein de notre association. Votre engagement sera fonction de votre disponibilité et ne sera jamais une contrainte, la vie privée de chacun sera respectée.

La Présidente : Muriel JONET

Contact : 07.86.79.05.20 ou 03.26.89.23.27

Association Collectif Boulton Environnement :

L'association Collectif Boulton Environnement a tenu son assemblée générale vendredi 21 mai 2021 sous le préau jouxtant la salle des Fêtes de Boulton-sur-Suippe.

Il en ressort les temps forts suivants :

- Eu égard au travail remarquable accompli pour la sauvegarde de la Pouplie, Amandine Polet a été élue "membre d'honneur" à l'unanimité.

- Philippe Neff a été élu membre du Conseil d'administration de l'association à l'unanimité.

- Lancement du site internet de l'association : <http://vivrecheznous.fr/index.html>. Celui-ci sera un moyen important pour communiquer auprès des Bouquines et Bouquins.

- Nos projets et actions pour 2021 : la priorité, c'est la sécurisation du village ce qui implique de continuer à nous faire entendre pour une contournante pour tous les villages impactés par le pôle agro-industriel de Pomacle/Bazancourt. Ceci passe aussi par des demandes urgentes d'aménagement de voirie afin de casser la vitesse dans le village.

Manifestation : en compagnie de l'ACDPN et du Collectif de Bourgogne-Fresne, l'association Collectif Boulton Environnement a organisé une manifestation le samedi 5 juin 2021 afin d'interpeller les candidats aux élections départementales. Côté Boulton-sur-Suippe, cela commença pour les plus matinaux par un rassemblement devant la mairie de la commune. Notre fierté fut d'y voir une Bouquine octogénaire native de Boulton-sur-Suippe. Un bel exemple de citoyenneté et d'engagement à méditer ! C'est en agissant ensemble et nombreux que nous pourrions avoir gain de cause.



Les derniers événements à BOULTON-SUR-SUIPPE

A la bibliothèque...

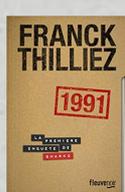
La bibliothèque se trouve passage de La Venelle, face à l'école et l'entrée est partagée avec les cabinets médicaux en attendant d'être indépendante. Elle est ouverte les : lundi 16h30-18h30/mercredi 14h-15h30/vendredi 16h30-18h

Venez découvrir entre-autres :

-  **Le cerf volant** de Leatitia Colombani : on découvre que l'Inde, qui fascine les touristes, est un désastre pour la population de caste inférieure
-  **1991** de Frank Thilliez : enquête diabolique pour ce jeune inspecteur
-  **Le meilleur est à venir** de Françoise Bourdin : un nouveau départ pour un couple avec l'envie d'y croire. Réparer les murs pour mieux réparer les cœurs
-  **BD Louca** : Coup d'envoi (vive les Bleus !)
-  **Mortelle Adèle : Toi, je te zut !**
-  **Anatole Latuile : Et que ça saute !**

Le mercredi 7 juillet, une après-midi lecture sur le thème de la « Nature » en plein air est proposée aux enfants de 5 à 10 ans de 15h à 16h. Réservez votre place en contactant Mme Lecocq au 06.77.85.66.49 ou en vous rendant à la bibliothèque.

La bibliothèque sera fermée du 14 juillet au 15 août inclus. Pensez à rendre vos livres et à en reprendre pour passer de bons moments de détente ! Les bénévoles de la bibliothèque souhaitent à tous de Bonnes Vacances.



Les évènements à venir



Festivités du 14 juillet organisées par la mairie et le comité « Vie de la commune »

RDV dès 12h allée du cimetière près du terrain de tennis pour partager un repas républicain.

Deux solutions s'offrent à vous :

- soit apporter votre repas
- soit commander avant le 10/07 14h une assiette froide à « OS 'stand » pour 10 euros (03.26.03.32.24).

Dès 14h, après-midi festive avec compétition par équipes sur plusieurs épreuves délirantes.... à la clé des fous rires et des bons d'achats à la boulangerie Da Rocha de Boul.

Formation PSC1 financée par la mairie :

Une session de formation de 8h aura lieu le samedi 2 octobre 2021 (8h30-12h30 et 13h30-17h30) salle des fêtes encadrée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne. L'objectif de la formation est d'acquérir les connaissances essentielles pour intervenir efficacement dans une situation d'urgence et d'obtenir un certificat de compétence de citoyen de sécurité civile.

Le nombre de places est limité à 10 alors n'hésitez pas à vous inscrire rapidement à la mairie au 03.26.03.30.55 ou par mail à mairie.boultsursuipe@wanadoo.fr



Prévention et Secours
Civiques de niveau 1
PSC1

Carrefour des Associations :

Venez découvrir les nombreuses associations de notre commune et leurs actions pour le bien-vivre à Boul sur Suipe. Vous pourrez en profiter pour faire les inscriptions aux activités qui vous intéressent. **Rdv le 8 septembre 2021 salle des Fêtes de 17h30 à 19h30** . Le port du masque dès 6 ans et les gestes barrières seront de rigueur à l'intérieur de la salle des fêtes.



Le petit Boul de plus pour l'environnement



Randonnée pédestre estivale :

Le comité environnement vous donne rendez-vous **DIMANCHE 11 JUILLET** place de la mairie de Boul sur Suipe pour une découverte des sentiers pédestres du village :

- 9h départ pour le circuit "LE LIÈVRE" 14 km
- 10h départ pour les circuits "LE CHEVREUIL" 6.5 km et "LE RENARD" 4 km

Pour les marcheurs avertis, les curieux de nature, les sportifs, les vététistes, jeunes ou moins jeunes, venez découvrir nos chemins et notre patrimoine.



Les « Bébés Pouples » :

Des boutures de la Pouples, peuplier noir, élu arbre de l'année ont été réalisées en mars dernier.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

Le comité environnement organise une distribution le **SAMEDI 10 JUILLET de 9 à 11h** au VERGER rue du pavé.

Un certificat et des conseils vous seront remis.

La municipalité tient à remercier M Mouillet et M Neff pour la création et l'installation de panneaux d'indication « Pouples ».

